

Le coût caché de la douleur : pourquoi il compte pour l'économie et pour le monde du travail de votre pays

Journée européenne de sensibilisation à la douleur 2026 : « Le coût caché de la douleur »

Le défi socio-économique

La douleur chronique peut s'emparer entièrement de la vie d'une personne, en perturbant sa capacité à travailler, à dormir, à se concentrer et à maintenir ses routines quotidiennes. Elle touche **20 % de la population adulte européenne** (environ 150 millions de personnes) et exerce une pression considérable sur le marché du travail, les systèmes de santé et l'économie en général.

Lorsque des millions de personnes sont touchées, les conséquences vont bien au-delà de la souffrance individuelle. Les coûts directs et indirects combinés de la douleur chronique, notamment l'absentéisme (l'absence au travail), le présentéisme (la présence au travail mais avec une capacité réduite) et les départs anticipés à la retraite, sont estimés entre **3 % et 10 % du PIB par an** dans les États membres de l'Union européenne. Malgré cette charge considérable, la douleur chronique reste largement absente des décisions de politique économique et de l'emploi, et la recherche dans ce domaine est gravement sous-financée.

Les conséquences pour les marchés du travail sont profondes. **Environ la moitié** des personnes vivant avec des douleurs chroniques déclarent que celles-ci nuisent à leur capacité de travail, et il est démontré que les douleurs chroniques sévères réduisent la probabilité d'occuper un emploi à temps plein **de 46 % à 26 %**. Alors que l'Europe est confrontée à des pénuries de main-d'œuvre et au vieillissement de sa population, agir face à la douleur chronique est essentiel pour maintenir la participation au marché du travail et la résilience économique.

Principales recommandations politiques

Afin de protéger les économies européennes et de soutenir les travailleurs vivant avec une douleur chronique, l'EFIC appelle les gouvernements nationaux à :

1. Intégrer la douleur chronique dans les stratégies nationales liées aux maladies non transmissibles (MNT), dans les cadres de financement de la santé et dans les initiatives de politique sociale, afin de réduire ses effets directs et indirects sur les personnes, les employeurs et la société.
2. Élaborer des campagnes de santé publique visant à promouvoir l'activité physique auprès des patients et du grand public, mais également des

professionnels de santé, en tant qu'intervention de premier plan pour réduire la prévalence des douleurs musculo-squelettiques et prévenir les affections présentant un risque élevé d'évolution vers une douleur chronique (par exemple accident vasculaire cérébral, diabète).

3. Améliorer l'accès à des services rapides, multidisciplinaires et personnalisés pour la prise en charge efficace de la douleur aiguë ou chronique.
4. Garantir l'accès précoce à une réadaptation biopsychosociale pour les personnes souffrant de douleur aiguë, en accordant une attention particulière à celles à risque élevé (par exemple dépression, faibles attentes de rétablissement, désavantage socio-économique).
5. Renforcer des lignes de financement dédiées à la recherche sur la douleur chronique au sein des politiques nationales de recherche, couvrant à la fois la prévention et le traitement.
6. Élaborer des politiques d'emploi inclusives et soutenir des interventions sur le lieu de travail qui favorisent le maintien dans l'emploi et, le cas échéant, le retour au travail des personnes atteintes de douleur chronique ou exposées à ce risque.
7. Mettre en place des mécanismes de soutien financier et de réadaptation pour les travailleurs vivant avec une douleur chronique.
8. Renforcer la prévention de la douleur chronique dans les politiques de santé et de sécurité au travail.

Appel à l'action

Les coûts économiques et professionnels de la douleur chronique sont cachés, mais les solutions n'ont pas à l'être. Sensibilisons nos représentants politiques aux répercussions de la douleur chronique sur l'emploi et la productivité, plaidons pour des actions politiques soutenant la prévention et la prise en charge rapide de la douleur, et encourageons les aménagements du lieu de travail qui aident les personnes à se maintenir dans l'emploi ou à y revenir en toute sécurité. En agissant de manière coordonnée dès aujourd'hui, nous pouvons réduire les coûts de santé, renforcer la participation au marché du travail et améliorer la qualité de vie de millions d'Européens.



En savoir plus : <https://europeanpainfederation.eu/european-day-on-pain-awareness/>



Hashtags de la campagne : #EPAD2026



Pour toute question ou information complémentaire, n'hésitez pas à contacter melinda.borzsak@efic.org et angela.palomares@efic.org.